

Financement à long terme
Rapport de vérification final
Rapport n° 8/11
21 septembre 2011

Distribution

Président et chef de la direction
Premier vice-président et chef de la direction financière
Vice-président et contrôleur général
Vice-président et chef de la gestion des risques
Directeur de groupe, Gestion des risques du marché
Directeur de groupe, Comptabilité générale
Directeur de groupe, Gestion de la trésorerie, Fiscalité et Assurances

c.c. : Premier vice-président, Secrétariat et Services juridiques
Premier vice-président, Ressources humaines
Premier vice-président, Développement des affaires
Premier vice-président, Assurances
Premier vice-président, Groupe des produits de financement
Premier vice-président, Solutions technologiques et d'affaires
Vice-président, Planification stratégique et Communications
Directeur de groupe, Planification et Relations gouvernementales
Premier conseiller, Bureau du vérificateur général

Équipe de vérification :
Lindsay Schoutsen

Vice-présidente, Vérification interne
Monica Ryan

Table des matières

Introduction.....	3
Objectifs de la vérification et portée	3
Opinion de vérification interne	
Constatations de la vérification et recommandations	
Conclusion	

Introduction

Conformément à notre plan de mission 2010, la Vérification interne d'EDC a procédé à une vérification du processus de financement à long terme de la Société. Au 31 décembre 2010, la dette à long terme était de l'ordre de 22 G CAD, soit environ 17,5 G CAD d'obligations détenues aux fins de transaction, 2 G CAD d'obligations détenues jusqu'à l'échéance et 2,5 G CAD de papier commercial. Les sources de financement englobent les obligations multimarchés en USD, les titres des marchés du G-8, les placements privés, les obligations structurées et les créances en devises de marchés émergents. Le risque de taux d'intérêt et le risque de change liés au financement à long terme sont gérés au moyen de swaps qui engendrent toutefois un risque de crédit. Les méthodes et processus utilisés pour mesurer, surveiller et gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit lié à la trésorerie sont définis dans la Politique sur la gestion des risques et des capitaux (PGRC). Cette politique décrit également les paramètres servant à mesurer ces risques et les plafonds d'engagement admis pour chacun.

Objectifs de la vérification et portée

L'objectif général de la vérification consistait à évaluer la conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles s'appliquant à l'émission et à la consignation des titres d'emprunt à long terme et des dérivés connexes. Notre vérification a porté sur les points suivants :

- ✓ Conformité aux politiques et lignes directrices en vigueur;
- ✓ Contrôles en place pour garantir que la dette constituée par les titres de créance émis respecte les stratégies de financement;
- ✓ Surveillance continue des risques du marché et de crédit liés au processus de financement;
- ✓ Autorisation des transactions de financement;
- ✓ Exhaustivité et exactitude des données relatives aux transactions consignées dans le système UFS.

La mise à jour en décembre 2010 de la résolution du Conseil d'administration ayant trait à l'émission d'instruments d'emprunt a donné lieu à la rédaction et à l'approbation de lignes directrices opérationnelles précisant les niveaux d'approbation pour les emprunts à court et à long terme. Notre vérification n'a pas comporté de tests détaillés pour vérifier la conformité des opérations aux nouvelles lignes directrices ni pour vérifier le détail des transactions enregistrées dans le système UFS du fait que le nombre de transactions enregistrées était encore insuffisant.

Le travail de vérification sur le terrain a eu lieu au cours du mois de juillet 2011.

Opinion de la Vérification interne

Selon nous, le processus de financement à long terme est *bien contrôlé*¹. Des contrôles ont été efficacement conçus pour assurer que les niveaux d'emprunts sont approuvés annuellement par le ministre des Finances et que les transactions exécutées à l'intérieur de ce cadre d'approbation respectent la résolution du Conseil d'administration sur l'émission des instruments d'emprunt. Les risques du marché et de crédit engendrés par les activités de financement font l'objet d'une surveillance, et toute position dépassant les limites autorisées est rapidement dénouée. Les activités de financement et leurs résultats sont évalués à la lumière des stratégies et ajustés en fonction des conditions du marché. Nous avons constaté deux problèmes modérés au cours de notre vérification, que nous exposons ci-dessous.

Constatations de la vérification et recommandations

Mesures du risque du marché et du risque de crédit

Dans le cadre de ses activités de financement, EDC s'expose au risque du marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque d'illiquidité) ainsi qu'au risque de crédit sous forme de risque de contrepartie. La PGRC définit les outils de mesure devant être utilisés pour surveiller ces risques et les limites d'exposition applicables à chacun. Les règles de mesure de chacun des paramètres sont définies par la Gestion des risques du marché (MRM) en collaboration avec le Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO). Les positions effectives assujetties aux limites établies par la PGRC sont mesurées chaque mois par MRM et revues en concertation avec l'ALCO. Au cours de notre vérification, nous avons constaté que les nouveaux membres qui se joignaient au Comité ne recevaient pas d'orientation pour assurer qu'ils partageaient la compréhension des éléments suivants : les principes de gestion de l'actif et du passif d'EDC, les risques de crédit et du marché connexes, la justification des paramètres de mesure des risques utilisés, notamment les liens entre ces risques, et la justification des limites des risques de crédit, du marché et d'illiquidité définies dans la politique. De plus, même si la PGRC fait l'objet d'une mise à jour et est approuvée annuellement par le Conseil, nombre des paramètres et limites

¹ Nos opinions standard de vérification sont les suivantes :

- **Contrôles forts** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Des contrôles internes exemplaires existent. Les objectifs du processus vérifié sont très probablement atteints.
- **Bien contrôlé** : Des contrôles clés ont été efficacement conçus et fonctionnent comme prévu. Les objectifs du processus vérifié sont probablement atteints.
- **Possibilités d'améliorations** : Un ou plusieurs contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Il se peut que les objectifs du processus ne soient pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est plus qu'insignifiante. De promptes mesures s'imposent.
- **Non contrôlé** : De nombreux contrôles clés n'existent pas, ne sont pas bien conçus ou ne fonctionnent pas comme prévu. Les objectifs du processus ne sont probablement pas atteints. Du point de vue des finances et/ou de la réputation, l'incidence sur le processus vérifié est importante. Des mesures doivent être prises immédiatement.

s'appliquant au risque du marché et au risque de crédit qu'elle renferme n'ont pas été revus récemment pour s'assurer qu'ils sont toujours adéquats dans le contexte des opérations d'EDC. Finalement, même si les positions par rapport aux plafonds sont communiquées aux membres de l'ALCO, le Comité discute peu des répercussions de ces positions sur les opérations.

Nous recommandons donc à la direction de mettre au point du matériel de formation destiné aux nouveaux membres de l'ALCO. Elle devrait également envisager de fournir périodiquement du matériel de formation à tous les membres du Comité pour favoriser le partage d'une compréhension commune. Lorsque ce niveau de compréhension aura été atteint, la direction devrait revoir les paramètres de mesure du risque de crédit et du risque du marché pour s'assurer qu'ils fournissent une bonne indication des pratiques de gestion de l'actif et du passif d'EDC et que les limites auxquelles ils sont assujettis sont appropriées. Il faudrait également que la direction évalue s'il ne conviendrait pas de donner une formation sur les paramètres de mesure et les limites connexes aux cadres supérieurs qui ne sont pas membres de l'ALCO.

Constatation de la vérification – Problème modéré²

Responsable de l'intervention – Chef de la direction financière

Date d'échéance – Toutes les mesures doivent être mises en œuvre au plus tard le T22012

Contrôles s'appliquant au traitement des transactions

Les transactions de trésorerie, y compris les activités de financement connexes, sont enregistrées dans le système UFS par le personnel du groupe de la Trésorerie. Les données saisies doivent être approuvées par un autre membre du groupe de la Trésorerie et par Opérations bancaires. L'exactitude des données saisies influe sur la consignation des activités de financement dans le Grand livre général. Même si toutes les transactions sont revues, des erreurs sont parfois constatées après le processus d'approbation des données.

Nous recommandons à la Trésorerie et aux Opérations bancaires de revoir les rôles des personnes chargées d'approuver les transactions afin d'assurer que les transactions fassent l'objet d'un contrôle complet. Nous recommandons également à la Trésorerie, aux Opérations bancaires et à la Comptabilité de trésorerie d'étudier la possibilité de mettre sur pied un groupe de travail qui se penchera sur la correction

² Les constatations de notre vérification sont classées comme suit :

- **Problème majeur** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation est plus qu'insignifiant. L'objectif du processus sur lequel porte le contrôle ne sera probablement pas atteint. Des mesures correctives sont requises pour que les contrôles soient rentables et/ou que les objectifs du processus soient atteints.
- **Problème modéré** - Un contrôle clé n'existe pas, est mal conçu ou ne fonctionne pas comme prévu et le risque financier et/ou de réputation pour le processus est plus qu'insignifiant. Cependant, un contrôle compensatoire existe. Des mesures correctives sont requises pour éviter de compter uniquement sur les contrôles compensatoires et/ou pour s'assurer que les contrôles sont rentables.
- **Problème mineur** - Faiblesse dans la conception et/ou dans le fonctionnement d'un contrôle qui n'est pas un contrôle clé. Il est peu probable qu'il y ait des répercussions sur la capacité d'atteindre les objectifs. Des mesures correctives sont suggérées pour s'assurer que les contrôles soient rentables.

des erreurs les plus fréquentes. La Comptabilité de trésorerie devrait fournir au groupe de travail la liste des principaux champs du système UFS qui ont des répercussions sur les rapports financiers.

Constatation de la vérification – Problème modéré

Responsables de l'intervention – Directeur de groupe, Gestion de la trésorerie, Fiscalité et Assurances en collaboration avec le trésorier adjoint et le directeur, Comptabilité de trésorerie

Date d'échéance – Toutes les mesures doivent être mises en œuvre au plus tard le T12012

Conclusion

Les constatations et les recommandations de la vérification ont été communiquées à la direction. Celle-ci les a acceptées et a élaboré des plans d'action dont la mise en œuvre devrait se faire pas plus tard qu'au deuxième trimestre de 2012.

Nous tenons à remercier la direction de son soutien tout au long de la vérification.

